

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CRÉATION DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS DE L' AISNE (DDETS)

Laon, le 2 avril 2021

L'administration territoriale de l'Etat se réforme pour améliorer la qualité du service à l'usager et dynamiser l'insertion par l'activité économique

A compter du 1er avril, la nouvelle Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de l'Aisne (DDETS) regroupera les compétences de la direction départementale de la cohésion sociale et de l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

Cette nouvelle étape dans la réforme de l'État renforce donc son niveau départemental avec la création d'une nouvelle direction départementale interministérielle placée sous l'autorité du préfet. Elle aura vocation à favoriser la mise en œuvre des politiques publiques au plus près des usagers et d'un nouveau service public de l'insertion et de l'emploi.

Cette volonté de faire du retour à l'emploi et à l'activité économique l'objectif premier du chemin vers la sortie de la pauvreté se concrétise par le regroupement des compétences contribuant à l'accompagnement des personnes en difficulté, à l'hébergement et à l'insertion par l'activité économique jusqu'à l'emploi.

Dans l'Aisne, cette nouvelle direction, dont le siège est à la cité administrative de Laon, regroupera 70 agents. Les missions vont de l'inspection du travail et du contrôle de l'effectivité du droit du travail au renseignement et l'accompagnement des salariés et employeurs, le soutien aux entreprises en difficulté et des entreprises dans une perspective de développement de l'emploi et des formations, l'accompagnement des publics vulnérables, les mesures favorisant l'accès au logement et enfin la promotion des droits des femmes.